



**INTERCO**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Monsieur le Président François SAUVADET  
DEPARTEMENTS DE FRANCE  
6 rue Duguay Trouin  
75006 PARIS

Paris, le 02/05/2022

Référence : SG/2022-05-02 -JL/MM

Objet : Conférence des métiers de l'accompagnement – demande de rendez-vous

Monsieur le Président,

La conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, organisée le 18 février 2022, s'est inscrite dans la continuité des mesures de revalorisation sur le champ sanitaire, médico-social et social.

Les accords du Ségur de la Santé, puis les accords signés sous l'égide de Monsieur LAFORCADE ont permis d'accorder le bénéfice d'un complément de traitement indiciaire pour certains personnels de ces secteurs.

Lors de cette instance, et comme mentionné dans le communiqué de presse, Monsieur le Président de l'Assemblée des Départements de France, vous vous êtes associé pour acter un engagement historique des pouvoirs publics en faveur des professionnels de la filière socio-éducative. La CFDT salue votre engagement et vos positions en faveur de ce secteur.

Vous avez souligné l'importance d'un engagement fort pouvant mettre fin à des iniquités territoriales et de celui de la valorisation de ces métiers indispensables.

Pour autant, la CFDT a fait l'amer constat, lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, de voir que les représentants de l'ADF, n'avaient pas pris part au vote en dénonçant, notamment les implications financières.

Ce retour sur les engagements pris par les Départements ainsi que les conditions de mise en œuvre de cette revalorisation qui ne sera pas automatisée appelle à une clarification. En effet, comment, dans ces conditions, les agents relevant de la fonction publique territoriale pourront bénéficier de ces revalorisations tant attendues ?

Pour cela, la CFDT souhaite pouvoir vous rencontrer afin d'échanger sur ces sujets et permettre de comprendre la position des présidents de départements qui aujourd'hui soulève de grandes interrogations, voire de l'incompréhension auprès des agents territoriaux.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Jacques LAGER  
Secrétaire Général

[INTERCO.CFDT.FR](mailto:INTERCO.CFDT.FR)

FÉDÉRATION INTERCO CFDT

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19  
tél +33 (0)1 56 41 52 52  
[interco@cfdt.fr](mailto:interco@cfdt.fr)

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 107 syndicats totalisant 72 000 adhérents.